

**GECODIA SARL**

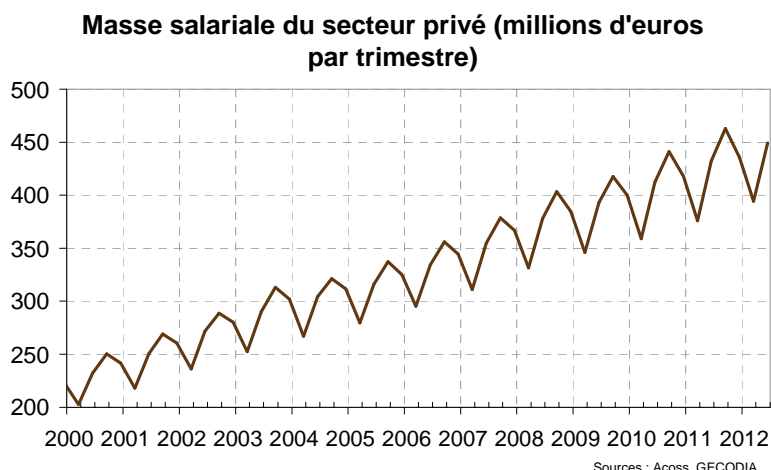
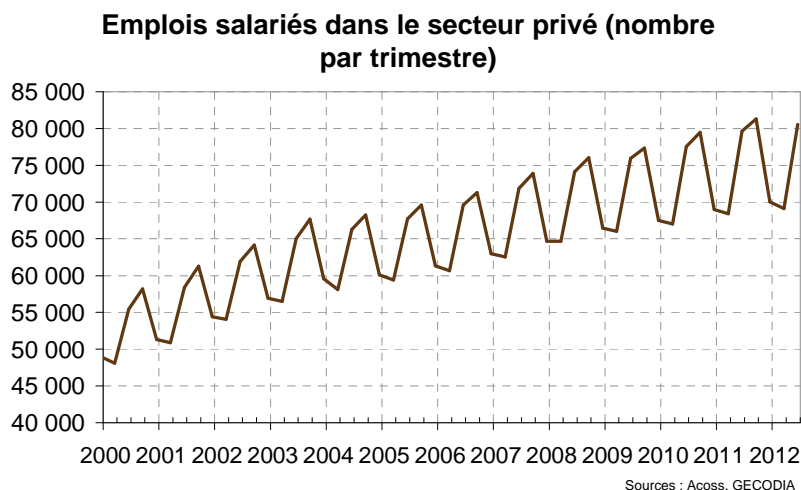
Évaluation des retombées  
économiques directes du  
tourisme en Corse

## Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>2</b>
<b>1 – Concepts et Méthodologie de l'étude</b>	<b>4</b>
L'activité touristique, définition au regard des standards internationaux	4
La méthode appliquée dans cette étude se base sur l'approche par l'offre	4
<b>2 – L'emploi touristique dans les grands secteurs économiques de l'île</b>	<b>6</b>
L'emploi saisonnier en Corse suivant les secteurs	6
L'emploi total lié au tourisme en Corse	7
La rémunération des emplois liés au tourisme en Corse	9
<b>3 – Retombées économiques du tourisme en Corse</b>	<b>13</b>
La valeur ajoutée produite et le chiffre d'affaire du tourisme en Corse	13
Le tourisme en Corse : une évaluation des retombées globales	14
<b>4 – Retombées fiscales du tourisme en Corse</b>	<b>17</b>
Les recettes de TVA liées au tourisme représentent 20 % du total prélevé en Corse	17
En incluant les impôts et charges sur les entreprises et les rémunérations, le tourisme rapporte sous forme d'impôts 242 millions d'euros en 2011	17
<b>5 – Structure du secteur de l'hôtellerie-restauration</b>	<b>19</b>

## Introduction

Les principales statistiques économiques sur la Corse illustrent la forte saisonnalité qui touche l'île. Que ce soit au niveau de l'emploi dans le secteur privé ou bien des rémunérations associées, les variations entre le début de l'année et l'été dépassent +20 % pour les grands agrégats (postes de salariés, rémunérations brutes versées, chiffre d'affaire déclaré). Une fois passé l'été, le recul est tout aussi brutal (cf. graphiques ci-dessous).



Depuis plus de 10 ans, cette saisonnalité n'a pas été sensiblement modifiée. La forte fréquentation touristique sur la haute-saison est restée la norme et la grande majorité des emplois liés au tourisme se concentre sur le troisième trimestre de l'année.

Afin de mieux appréhender le phénomène touristique et ses implications pour l'économie corse, les pouvoirs publics ont engagé depuis plusieurs années une mission d'observatoire du tourisme, pilotée par l'Agence du Tourisme de la Corse (ATC). Cette cellule d'observation engage travaux, études et réflexions permettant de mesurer et de suivre l'activité touristique dans l'île.

Au-delà des données sur les flux de transport ou les nuitées touristiques, les chiffres du tourisme doivent aussi préciser l'impact économique de cette activité sur le territoire et les grands équilibres sur le chiffre d'affaire, la valeur ajoutée produite et les retombées en termes d'emplois, de salaires ou bien d'impôts.

Dans ce cadre, l'ATC a mandaté la société GECODIA afin qu'elle réalise une étude sur les retombées économiques directes du secteur touristiques en Corse. Compte tenu de la diffusion large

des dépenses des touristes, l'étude devra permettre d'évaluer les retombées dans les secteurs 100 % touristiques (hébergement, location de voiture, office du tourisme...) et pour les secteurs très et fortement touristiques (exemple : restauration, commerces, activités de loisirs...).

Les retombées directes seront analysées à travers 3 segmentations :

- Dépenses touristiques : Chiffre d'affaire et valeur ajoutée du tourisme des entreprises corses ;
- Données sociales : emplois salariés et rémunérations des salariés liés au tourisme ;
- Données structurelles d'entreprises : structure du compte de résultats pour les entreprises 100 % touristiques et comparaison avec la moyenne nationale.

L'étude s'attachera aussi à évaluer l'importance des retombées pour les pouvoirs publics (charges & impôts).

En l'absence de source d'information disponible, la **société GECODIA ne fournira pas de données sur les nuitées passées dans le locatif saisonnier (locations par des particuliers en direct ou *via* agence) et sur les retombées économiques afférentes (dépenses d'hébergement)**. De même, les données sur le transport aérien et maritime de passagers ne peuvent être identifiées avec précision. Les années couvertes vont de 2002 à 2011.

# 1 – Concepts et Méthodologie de l'étude

## L'activité touristique, définition au regard des standards internationaux

Le tourisme revêt une grande importance pour l'économie et la politique régionale, ce qui explique les nombreuses discussions dont il fait l'objet dans la politique et la société corse. C'est aussi pour cela que les milieux politiques et autres ont grand besoin d'une base de discussion et de décision statistique fiable.

Au niveau international, les réflexions sur les retombées économiques du tourisme ont conduit à créer un compte satellite du tourisme<sup>1</sup> (CST). Le concept a été développé par l'OMT (cf. note de bas de page) et représente la statistique de synthèse fondamentale pour la mesure de l'impact économique du tourisme. Son objectif consiste à estimer l'importance du tourisme pour différentes branches de l'économie ainsi que la part précise du tourisme dans la valeur ajoutée économique globale et l'emploi.

Pour cela, le compte satellite du tourisme s'appuie généralement sur l'utilisation de différentes statistiques existantes et non pas sur une approche autonome. La variété et l'hétérogénéité des sources impliquent donc de retraiter et de consolider<sup>2</sup> les statistiques portant sur l'activité touristique.

En Corse, compte tenu de la faiblesse du cadre statistique sur les comptes macroéconomiques régionaux, principalement extrapolés à partir des données nationales, il n'est pas possible à ce stade de développer un compte satellite du tourisme propre à l'île. Toutefois, l'étude ci-après vise à produire une première estimation des retombées touristiques en termes d'emplois et de valeur ajoutée de l'activité liée au tourisme. Il s'agit donc d'une première étape vers la définition d'un cadre plus global.

## La méthode appliquée dans cette étude se base sur l'approche par l'offre

A la différence d'autre secteur à l'activité bien identifiée et bornée, le tourisme traverse l'ensemble de l'économie. La demande des touristes est très diverse, allant de l'hébergement à la nourriture en passant par la location de voiture. Par conséquent, de nombreuses branches sont concernées par le tourisme, à des degrés divers. A l'inverse, peu de secteurs sont uniquement touristiques.

Hormis pour les secteurs 100 % touristiques, les données d'entreprises étant disponibles uniquement en fréquence annuelle (déclaration IR et IS), il est nécessaire de construire une clef de ventilation pour distinguer entre activité touristique et résidente.

En lien avec l'étude réalisée par l'Insee Corse sur l'emploi touristique en 2005<sup>3</sup> et plus globalement sur la méthodologie développée au niveau national pour l'Insee<sup>4</sup>, on commence par

---

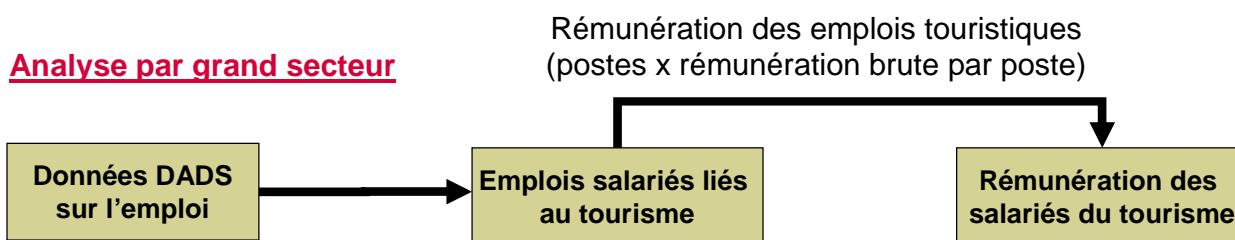
<sup>1</sup> Sur un plan théorique, l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), une institution spécialisée du système des Nations Unies en charge du tourisme, a entrepris des premiers travaux préparatoires en vue de l'élaboration de directives afférentes à l'établissement d'un compte satellite du tourisme dès 1982. Le *Manual on Tourism Economic Accounts* a été publié en 1991, le *Tourism Satellite Account (TSA): The Conceptual Framework* en 1997 et le *Compte Satellite du Tourisme: Recommandations concernant le cadre conceptuel (CST:RCC)* en 2001.

<sup>2</sup> Un compte satellite du tourisme développe une vision macroéconomique du tourisme, il doit donc être développé en cohérence avec le système de comptes nationaux ou régionaux de la zone sur laquelle il porte.

<sup>3</sup> « 14 700 emplois liés au tourisme en Corse », Quant'île n°1, Insee Corse, octobre 2007.

<sup>4</sup> « L'emploi salarié dans le tourisme : une nouvelle estimation », Insee Première N° 1099, Insee, août 2006.

évaluer la part de l'activité des grands secteurs économiques corses liée à la fréquentation touristique<sup>5</sup>.

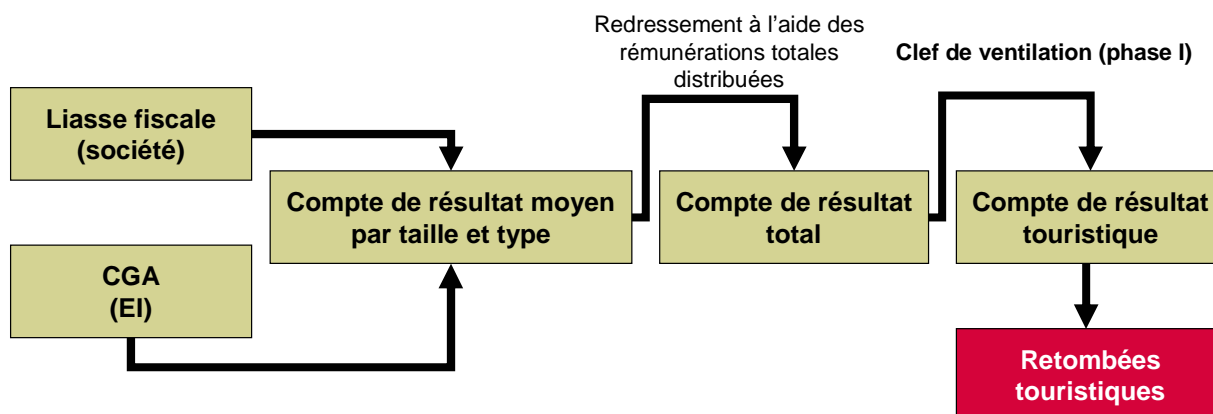


Méthodologie Insee (cf. étude 2005)  
élargie à l'ensemble des secteurs  
économiques (industrie, services  
divers)

A la différence de l'approche de l'Insee, l'étude n'exclut pas, a priori, les secteurs industriels ni les emplois temporaires sur les mois d'été.

Une fois identifiés les postes de salariés liés au tourisme dans l'île, en s'appuyant sur les données d'entreprises (comptes de résultats) pour les grands secteurs et sur les résultats en termes de rémunérations touristiques, il est créé une nouvelle clef de ventilation pour l'activité touristique des entreprises. Ceci permet d'évaluer les retombées touristiques par grands secteurs économiques.

**Analyse par grand secteur**



<sup>5</sup> Le tourisme génère un surplus d'activité dans de nombreux secteurs. Les dépenses touristiques ont plusieurs effets : directs (consommation de biens et services), indirects (la construction d'hôtels, par exemple) et induits (dépenses des salariés du tourisme). Pour estimer l'emploi direct, l'Insee part de l'emploi correspondant aux besoins de la population résidente par activité et bassin de vie de l'île. Il est déterminé à partir de bassins non touristiques présentant des caractéristiques sociodémographiques proches. Comme l'emploi salarié total par activité est connu, l'emploi lié au tourisme est ensuite déterminé par solde.

## 2 -L'emploi touristique dans les grands secteurs économiques de l'île

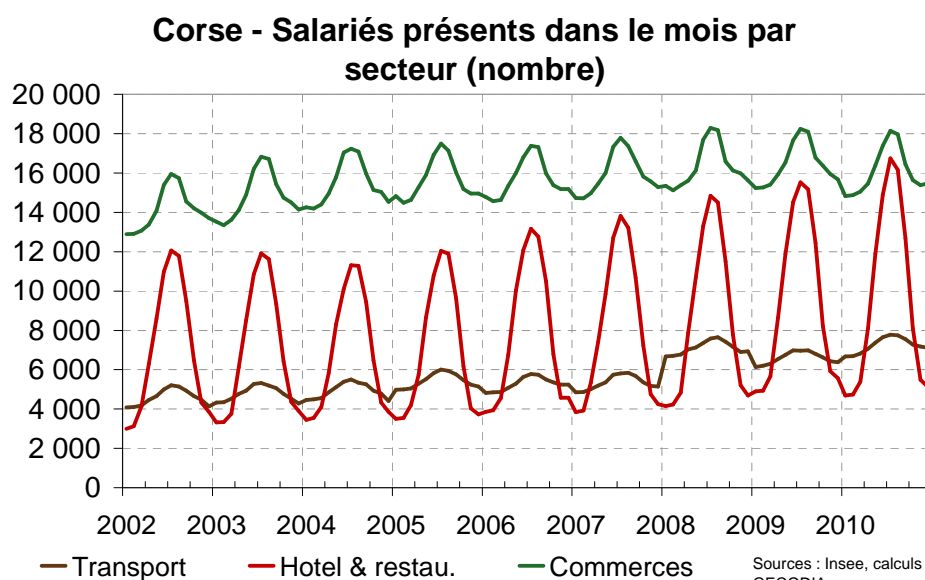
### L'emploi saisonnier en Corse suivant les secteurs

En étudiant la fluctuation de l'emploi par mois et par secteurs (saisonnalité de l'emploi salarié au sein de 36 macro-secteurs), l'étude met en évidence que l'industrie manufacturière corse n'a globalement pas de lien avec le tourisme (saisonnalité absente). Idem pour les secteurs de la construction, des services financiers et des services aux entreprises (saisonnalité peu marquée et comparable à celle de zones françaises non-touristiques : stagiaires, remplacements temporaires...).

A noter qu'en l'absence de données, l'étude ne couvre ni emplois de fonctionnaires (police, sécurité civile, santé) ni les contrats temporaires dans le secteur de l'administration (secteur non couvert par l'analyse sur les retombées économiques du fait du manque de données sur la production du secteur public, notamment hospitalier).

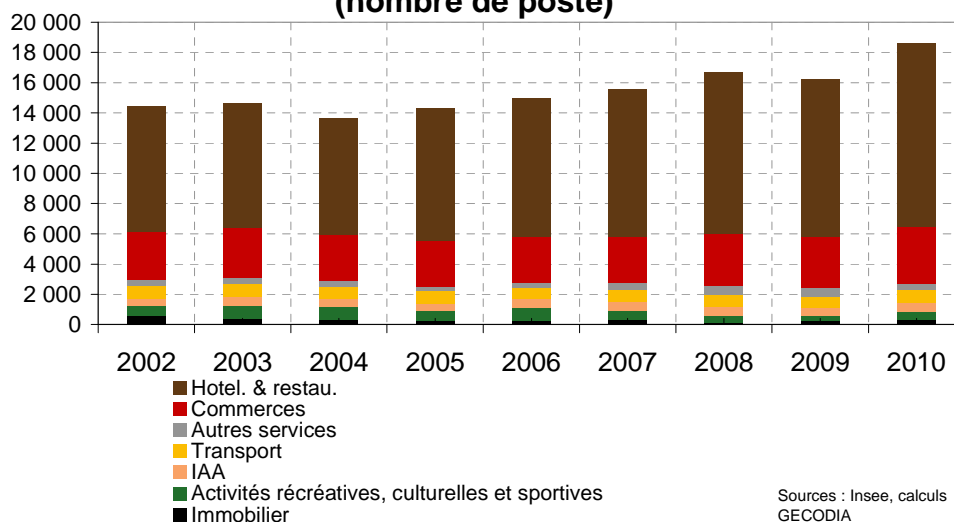
En revanche, les secteurs suivants sont classés comme dépendants du tourisme de façon plus ou moins marqué :

- Industrie agro-alimentaire ;
- Commerce de gros et de détail ;
- Transport ;
- Hébergement et restauration ;
- Immobilier ;
- Activités récréatives, sportives et culturelles ;
- Services divers (dont location auto) ;
- Activités des ménages en tant qu'employeurs (ménages).



Au niveau des postes saisonniers, l'étude met en évidence que depuis 2010, plus de 18 000 emplois saisonniers sont présents en Corse. Depuis 2002, en dehors de 2004 et 2009, années de repli pour les postes de salariés, le nombre de poste a augmenté régulièrement.

## Corse - Emplois saisonniers touristiques (nombre de poste)



## L'emploi total lié au tourisme en Corse

En incluant les permanents (« emploi à l'année ») liés au tourisme en Corse, l'emploi touristique (hors transport aériens et maritimes) dans le secteur privé en 2011 atteint 23 500 postes (3 600 permanents et 19 900 saisonniers). Sur la période 2002-2011, la croissance pour l'emploi a été de 37 %. Seules deux années (2004 et 2009) ont été marquées par des replis de l'emploi, principalement du fait du recul des postes de saisonnier.

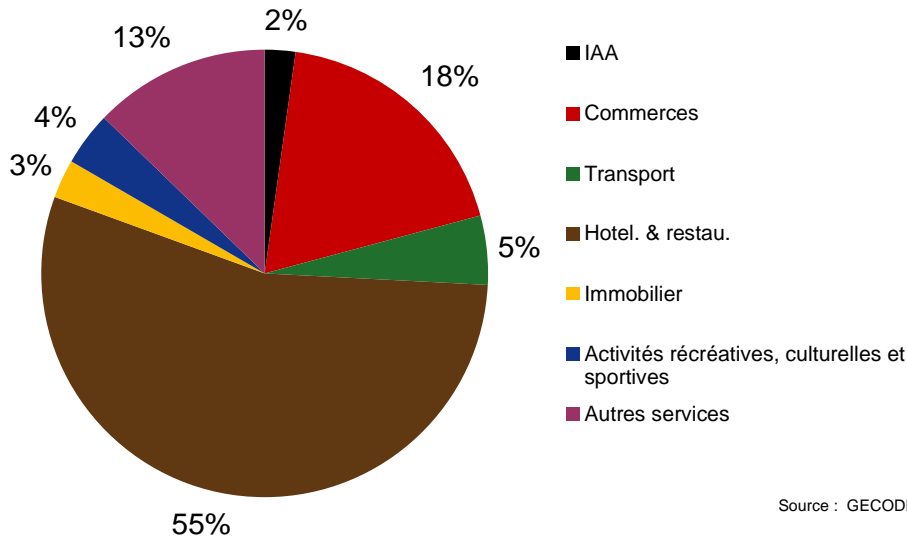
## Corse - Emplois touristiques (saisonniers et permanents)



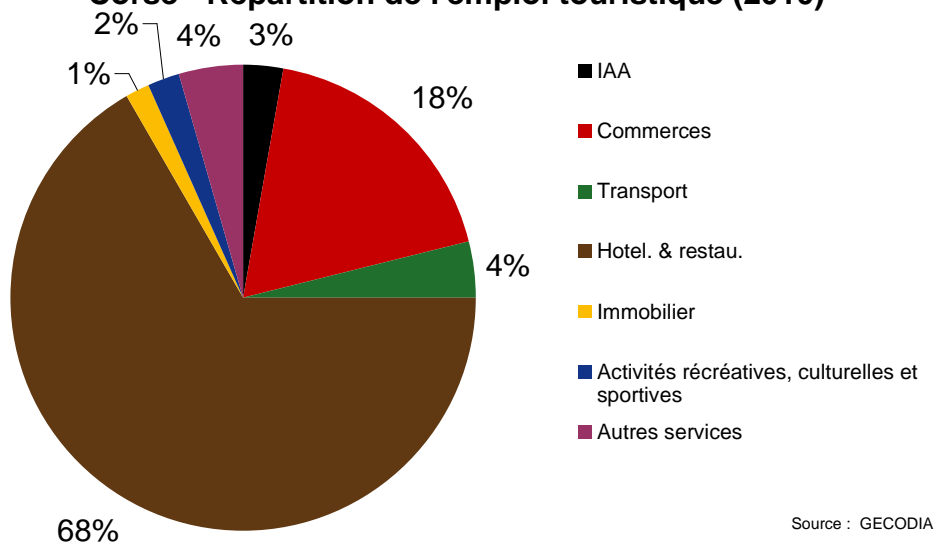
L'emploi saisonnier représente 84 % de l'emploi touristique sur la décennie 2000. Depuis 2010, la progression de l'emploi saisonnier touristique saisonnier (+15 % en moyenne annuelle en 2010 ; +7 % en 2011) est nettement plus vive que celle des postes de permanents (+8 % et +3 % respectivement en 2010 et 2011).



### Corse - Répartition de l'emploi touristique (2002)



### Corse - Répartition de l'emploi touristique (2010)



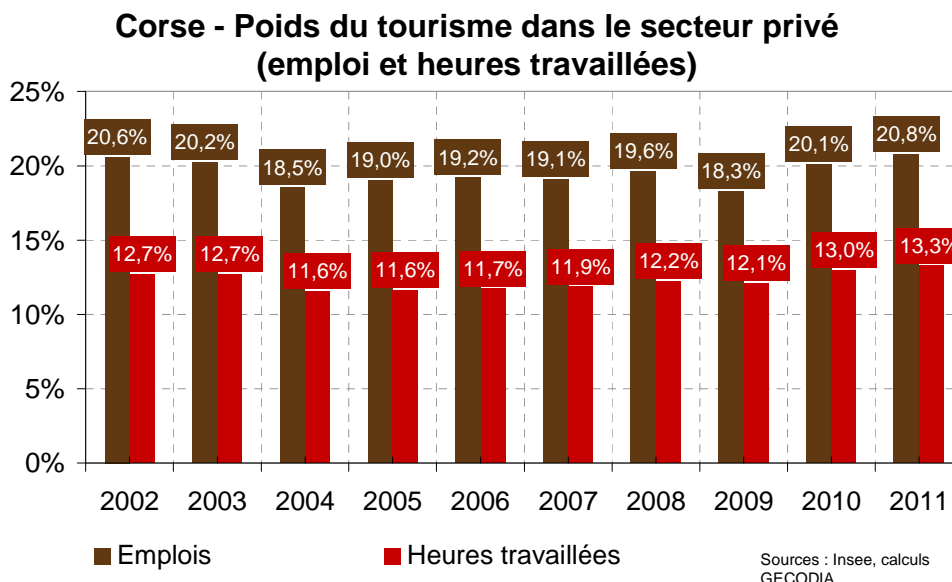
Au niveau des secteurs, le secteur de l'hôtellerie/restauration domine dans le total de l'emploi touristique (cf. ci-dessus), suivi du secteur du commerce et des transports. A noter que dans l'industrie agro-alimentaire, 20 % des postes du secteur sont liés au tourisme.

En termes de postes de salariés (incluant tout les types de postes, temps partiel et temps complet), l'étude met en évidence que 21 % des postes de salariés dans le secteur privé en 2011 étaient liés au tourisme (emplois saisonniers + emplois permanents ; cf. graphique ci-dessous)<sup>6</sup>.

Depuis 2002, le poids de l'emploi touristique se situe globalement autour de 20 %. Il s'est nettement replié en 2004 avant de se reprendre progressivement. En 2010 et 2011, l'emploi touristique progressant nettement plus rapidement (+14 % et +6 % en moyenne annuelle successivement en 2010 et 2011) que l'emploi privé total (+2,1 % par an pour les 2 années considérées), le ratio s'est redressé pour revenir à son niveau du début des années 2000.

<sup>6</sup> Des données Acooss sur l'emploi salarié dans le secteur privé, on peut estimer que 18 % en moyenne de l'emploi salarié privé entre 2002 et 2011 est saisonnier, contre 16 % pour notre étude. Cet écart provient principalement du champ pour l'emploi du secteur privé, plus large dans le cas des DADS, qui implique logiquement que le ratio soit inférieur. Selon l'Acooss, la rémunération saisonnière se situe autour de 80 millions d'euros par an entre 2008 et 2010, contre 90 millions d'euros pour notre étude. Dans les deux cas, les ordres de grandeur sont identiques, soulignant la cohérence des résultats ci-dessus avec les approches plus empiriques.

A noter que l'étude Insee estimait que pour l'année 2005, 18 % de l'emploi salarié dans le secteur privé en Corse était lié au tourisme. L'écart entre l'estimation GECODIA et celle faite par l'Insee provient du fait que ni le commerce de gros, ni l'industrie agro-alimentaire n'étaient comptabilisés par l'Insee. De plus, les contrats très temporaires enregistrés aux mois de juillet et août sont inclus dans l'étude GECODIA et pas dans celle de l'Insee.



Si le poids en termes de postes est massif en Corse, celui en termes d'heures travaillées est nettement moins important. Pour le total du secteur privé, 13,3 % des heures travaillées effectuées ont été liées directement au tourisme en 2011 (cf. graphique ci-dessus). L'hôtellerie-restauration domine largement dans ce total. Dans ce secteur, le poids du tourisme dans le volume total d'heure sur l'année est de plus de 50 %. Dans les autres secteurs, le poids des heures travaillées « touristiques » dans le total des heures travaillées reste faible (commerce, transport : moins de 5 % ; services récréatifs et autres services : moins de 10 %).

L'écart entre le poids dans l'emploi et le poids dans les heures travaillées s'explique par :

- Un emploi dans le tourisme très majoritairement saisonnier, donc par définition ne pouvant pas générer autant d'heures qu'un emploi à l'année dans un autre secteur ;
- Une importance plus marquée du temps partiel dans les emplois liés au tourisme, y compris des emplois annualisés.

## La rémunération des emplois liés au tourisme en Corse

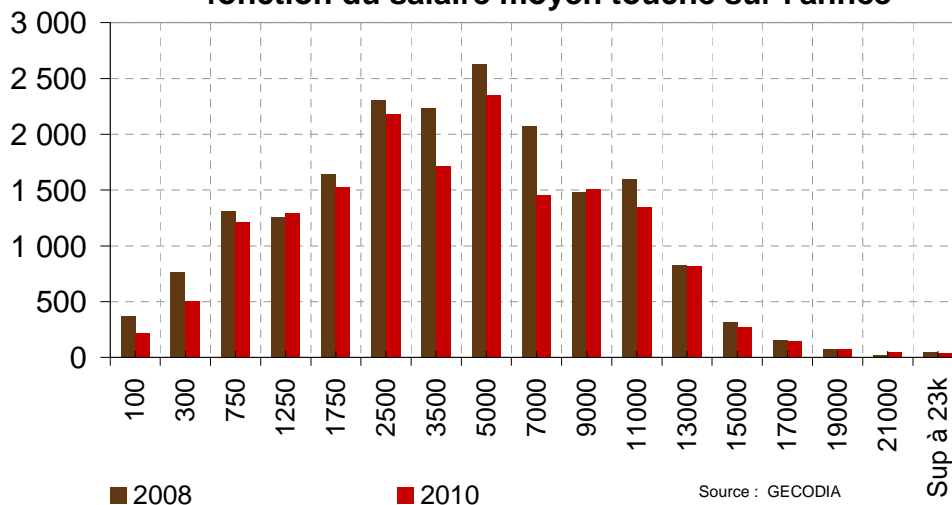
Des résultats précédents sur l'emploi et de la répartition des rémunérations par emploi tiré des DADS, l'on déduit la rémunération des salariés liés au tourisme en Corse.

La rémunération horaire pour les emplois touristiques est la plus élevée dans le secteur des transports, (12,9 €/h en moyenne en 2010), puis dans l'hôtellerie-restauration (12,0 €/h) et est la plus faible dans les commerces (10,8 euros de l'heure en 2010). Elle est globalement en hausse (+14 % entre 2002 et 2010 pour l'hôtellerie-restauration ; +23 % pour les commerces et +26 % pour les transports), sauf dans le cas des activités récréatives, culturelles et sportives où une convergence vers le SMIC est visible.

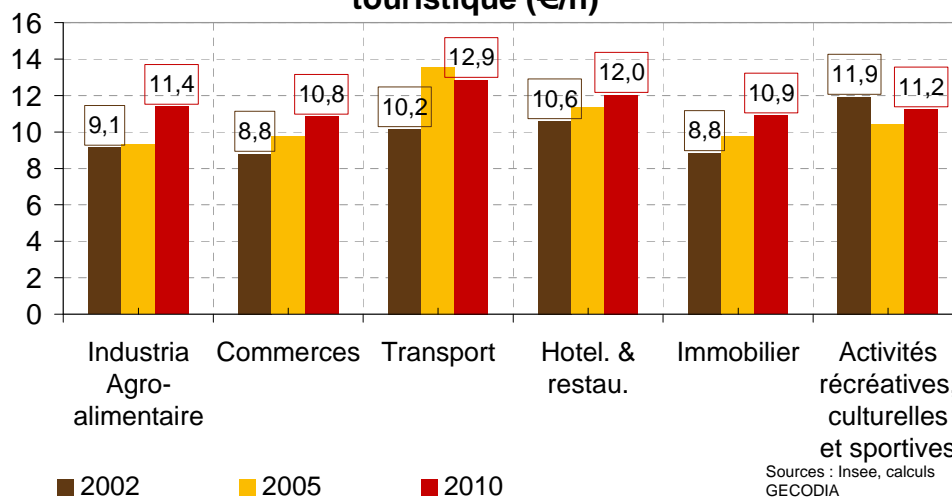
Au final, pour un emploi lié au tourisme en Corse, le salaire moyen pour un temps plein mensuel (152 heures travaillées dans le mois) est de 1 850 euros bruts en 2011. Ce niveau de salaire est proche de la moyenne pour l'ensemble du secteur privé en Corse (1 910 euros bruts par mois en

2011). Il a progressé de 14 % au total entre 2002 et 2011 (+1,5 % par an en moyenne). Ce rythme est inférieur à celui du salaire moyen en Corse (+2,5 % en moyenne entre 2002 et 2011).

### Corse - Postes de salariés du tourisme en fonction du salaire moyen touché sur l'année

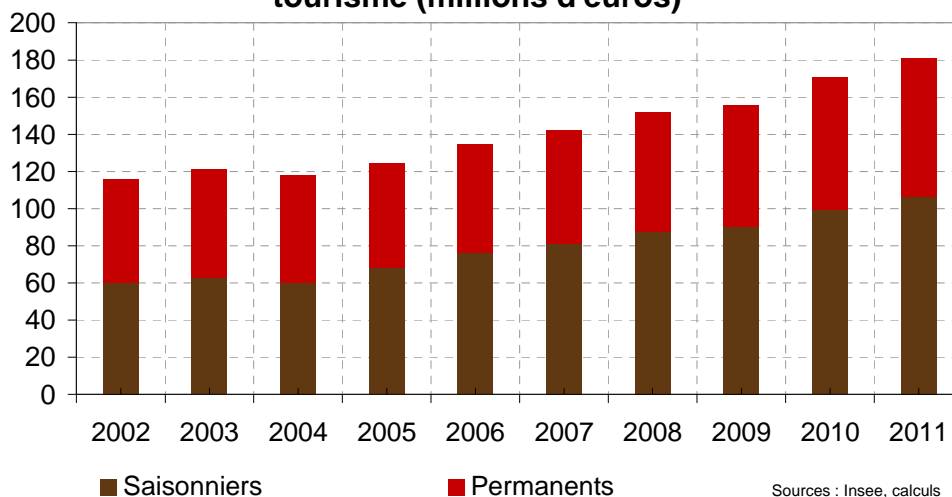


### Corse - Salaire horaire moyen pour les emplois touristique (€/h)

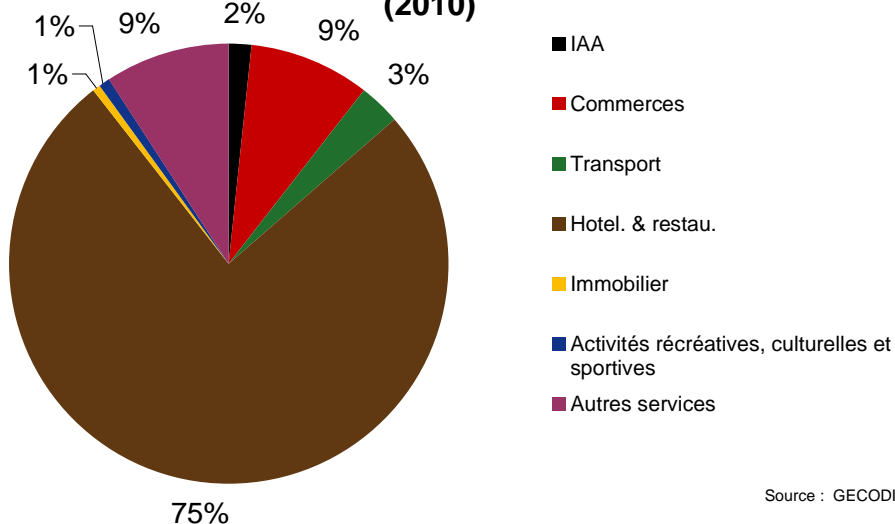


Au total, les salariés du tourisme ont perçu une rémunération de 180 millions d'euros en 2011. Sur 2002-2011, la rémunération touristique des salariés a progressé de 56 %. Seule l'année 2004 a enregistré un repli de la rémunération touristique. Les années 2010 et 2011 ont enregistré des hausses sur un an de 10 % et 6 % respectivement.

### Corse - Rémunération des salariés liés au tourisme (millions d'euros)



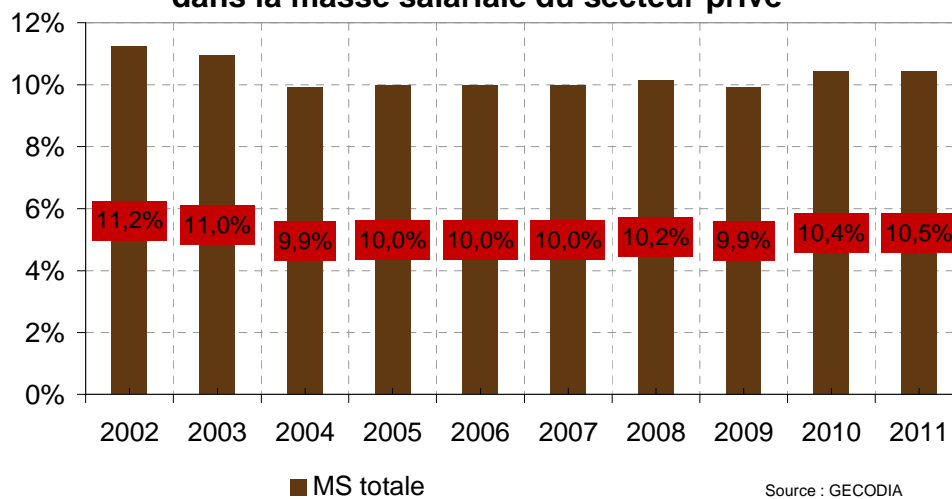
### Corse - Répartition de la rémunération touristique (2010)



L'hôtellerie-restauration domine dans le total près des  $\frac{3}{4}$  de la rémunération distribuée. Les autres secteurs sont les transports et la distribution avec 9 % du total chacun.

Pour le total du secteur privé, 10,5 % de la rémunération annuelle versée dans le secteur marchand non agricole en Corse sont liées au tourisme en 2011 (cf. graphique ci-dessous). Comme pour l'emploi total, le poids dans le secteur privé s'est réduit significativement entre 2002 et 2004 avant de se reprendre progressivement.

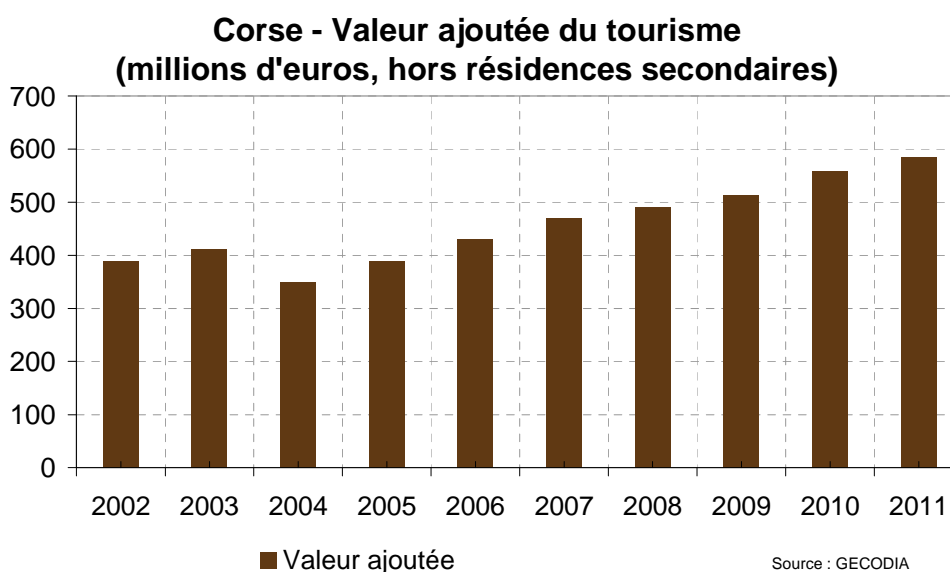
### Corse - Part de la masse salariale touristique dans la masse salariale du secteur privé



### 3 - Retombées économiques du tourisme en Corse

#### La valeur ajoutée produite et le chiffre d'affaire du tourisme en Corse

Compte tenu des équilibres au sein des grands secteurs<sup>7</sup> au niveau du partage de la valeur ajoutée (VA) – soit la part de la VA distribuée sous forme de rémunération brute aux salariés – et des résultats précédents sur les rémunérations, on en déduit que la valeur ajoutée<sup>8</sup> liée aux dépenses des touristes en Corse approche les 600 millions d'euros en 2011. Cette évaluation n'inclut pas la création valeur ajoutée liée aux dépenses d'hébergement dans les locations saisonnières (hébergement via particuliers et agences de locations), ni celle liée au transport aérien et au transport maritime.



La valeur ajoutée liée au tourisme a progressé continûment depuis 2002, sauf en 2004 où elle recule de 15 %. Entre 2002 et 2011, la valeur ajoutée a progressé de 51 %. En 2010 et 2011, la valeur ajoutée touristique (hors hébergement locatif saisonnier et transports extérieurs) produite a progressé respectivement de 9 % et de 5 %.

Au niveau des secteurs, le poids de l'hôtellerie-restauration reste dominant (56 % de la valeur ajoutée en 2010) mais est moins écrasant que pour les agrégats présentés précédemment (emplois, heures travaillées et rémunérations). Le secteur de la distribution représente 25 % de la VA produite et les services divers 15 % (notamment activité de location de voiture).

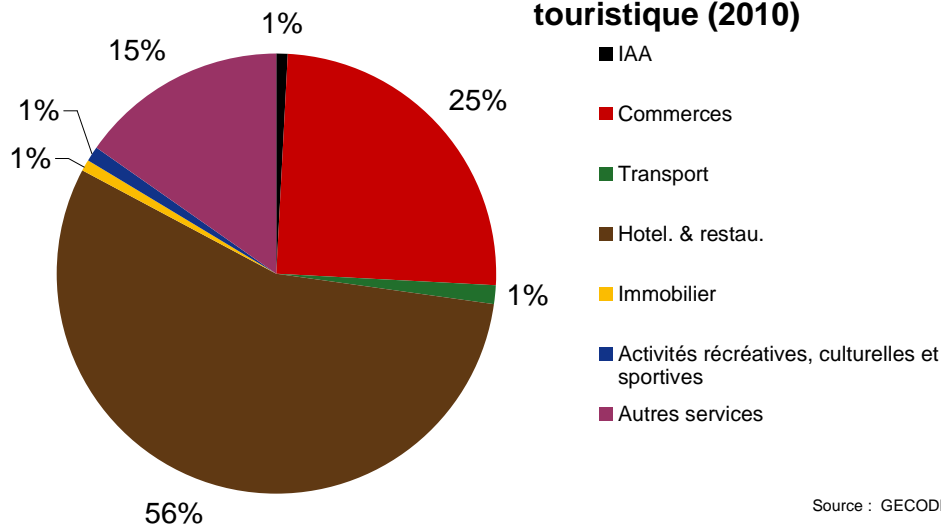
<sup>7</sup> Echantillon de société (source : Diane) :

- Hébergement : 613 unités ; Restauration : 912 unités ; Location de voiture 25 unités ; Culture, loisir, sport : 108 unités ; Agences de voyages, voyagistes et guides : 54 unités ; Transport intérieur de voyageurs : 70 unités ; Commerce de détail : 1187 unités ; Stations-services : 85 unités ; IAA : 271 unités.

- Entrepreneurs individuel : 1 800 structures.

<sup>8</sup> Pour une entreprise, la valeur ajoutée est égale à la valeur de la production moins les consommations intermédiaires (achats de marchandises, matières premières et prestations nécessaires à la production). Au niveau macroéconomique, la somme des valeurs ajoutées produites par les entreprises sur une zone est égale au produit intérieur brut (PIB).

### Corse - Répartition de la valeur ajoutée touristique (2010)

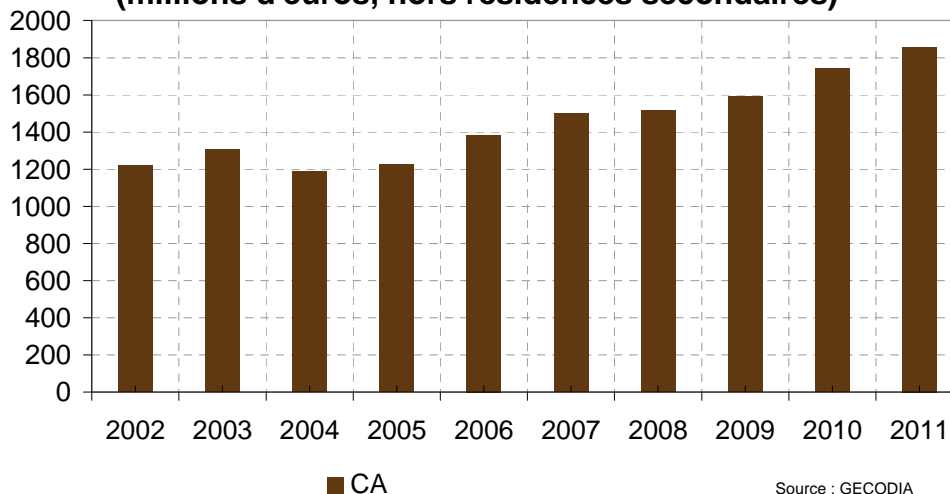


Compte tenu du ratio entre production et valeur ajoutée au sein des grands secteurs en Corse, le tourisme apporte un chiffre d'affaire (CA) aux entreprises corses de plus de 1 800 millions € en 2011. Le CA touristique a progressé de 52 % entre 2002 et 2011, avec une hausse sur les deux dernières années de 10 % et 7 % respectivement.

Selon les données de la Préfecture de Corse, le chiffre d'affaire global des entreprises corses est évalué en 2009 à 9 800 millions d'euros et en 2010 à 10 500 milliards d'euros. Le chiffre d'affaire lié au tourisme pèse donc 16,2 % du total en 2009 et 16,6 % en 2010.

La progression du CA est plus élevée que celle de la VA car sur la période considérée, les prix des consommations intermédiaires (notamment biens importés, matières premières et consommation électrique) ont progressé plus rapidement que les prix des biens et services vendus en Corse aux touristes.

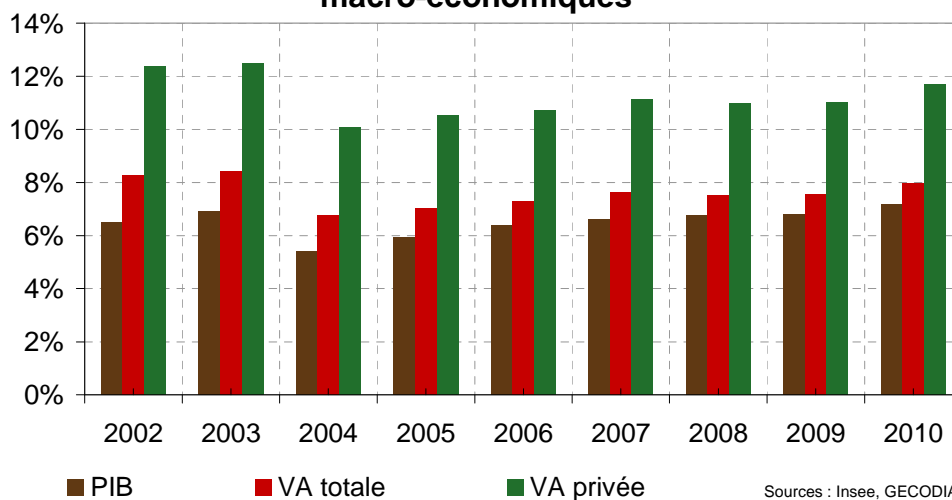
### Corse - Chiffre d'affaire du tourisme (millions d'euros, hors résidences secondaires)



## Le tourisme en Corse : une évaluation des retombées globales

La part de la valeur ajoutée touristique (hors hébergement locatif saisonnier et transports extérieurs) dans le produit intérieur brut (PIB) est en 2010<sup>9</sup> de 7 %. Si l'on prend le poids du tourisme dans la valeur ajoutée produite par le secteur privé uniquement, le ratio remonte à 12 %.

### Corse - Poids du tourisme dans les agrégats macro-économiques



Depuis 2002, le poids économique global du tourisme s'est, dans un premier temps, effrité avec le recul de 2004 avant de remonter progressivement. Il revient en fin de période proche des niveaux du début des années 2000.

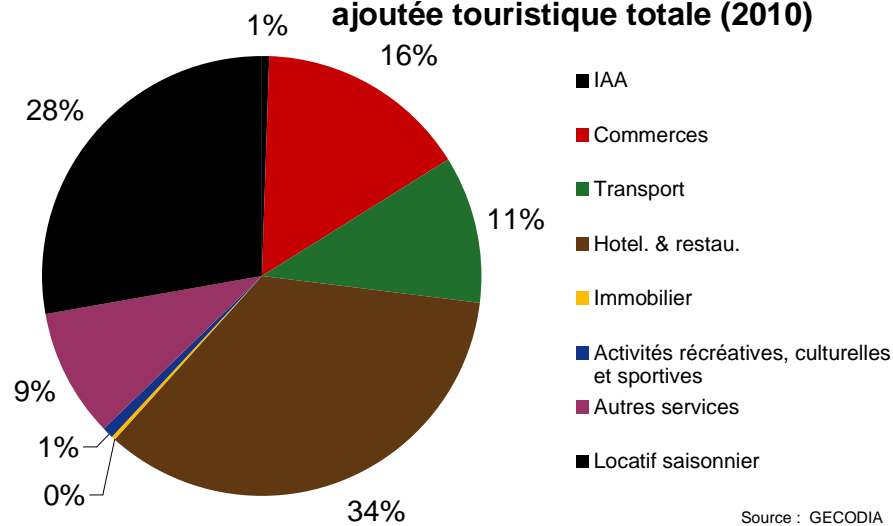
Toutefois, cette évaluation reste partielle car deux pans importants du tourisme (hébergements dans le locatif saisonnier et transports extérieurs) ne sont pas comptabilisés à ce stade. En l'absence de données fiables, on ne peut donner qu'un ordre de grandeur pour ces deux éléments :

- Compte tenu du niveau de valeur ajoutée produite par Air Corsica par passager et par la SNCM par passager et en extrapolant aux autres compagnies, la VA dans ce secteur peut être estimée entre 80 et 100 millions d'euros par an pour les dernières années ;
- Compte tenu du nombre de séjour passé sur les dernières années disponibles (source : ATC) dans du locatif saisonnier et du fait que les consommations intermédiaires sont en première estimation négligeable, la valeur ajoutée produite s'établit vraisemblablement entre 200 (1 000 € par semaine en moyenne pour une location) et 300 millions d'euros (1 500 € par semaine en moyenne) par an (forte incertitude liée au montant effectivement payé pour un séjour).

<sup>9</sup> PIB 2011 non encore publié par l'Insee.



### Corse - Répartition estimative de la valeur ajoutée touristique totale (2010)



L'ajout de ces deux éléments porte la valeur ajoutée touristique totale autour de 12 % du PIB insulaire et 19 % de la valeur ajoutée produite dans le secteur privé. En incluant dans l'estimation la surestimation probable des données régionales sur le PIB et la valeur ajoutée publiées par l'Insee concernant le PIB et de la valeur ajoutée totale<sup>10</sup>, il nous semble vraisemblable de tabler sur une valeur ajoutée touristique pesant autour de 13 % du PIB corse et 21 % de la valeur ajoutée dans le secteur privé pour l'année 2010.

<sup>10</sup> Le calcul présuppose que la structure du compte de résultat des entreprises corses est similaire à celle observée au niveau de la moyenne nationale.

## 4 – Retombées fiscales du tourisme en Corse

### Les recettes de TVA liées au tourisme représentent 20 % du total prélevé en Corse

Les principaux impôts prélevés en Corse ont augmenté de près de 81 % entre 2001 et 2009, contre seulement +23 % au niveau national. L'IS collecté en Corse est passé de 47 millions d'euros par an en moyenne sur 2001-2003 à 105 millions d'euros en 2007-2009 (+122 %) et la TVA est passée de 159 millions d'euros à 279 millions d'euros (+75 %) entre 2001 et 2009.

Si en % de la VA du secteur privé, les montants des principaux impôts restent inférieurs à ceux prélevés en France métropolitaine (24 % contre 16 % en 2009), la pression fiscale est en hausse constante depuis une décennie (+2,8 points de % entre 2001 et 2009). Ainsi, pour les principaux impôts prélevés en Corse, la progression est plus rapide que celle de la valeur ajoutée produite par les entreprises.

#### Principaux impôts prélevés en Corse

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
IR+ISF	145	130	134	151	165	179	172	243	235
IS	47	48	46	10	61	75	96	113	104
TVA (hors TVA produit pétolier)	159	166	175	201	209	231	253	267	279
TP + taxes sur les salaires	52	58	70	77	89	92	95	97	110
Total principaux impôts	403	402	425	439	525	577	616	720	728

source : DGFIP

Des données comptables précédentes sur les entreprises et sur leur activité touristique et des taux de TVA appliqués sur les activités (notamment les taux réduits spécifiques à la Corse)<sup>11</sup>, il ressort que les recettes de TVA liées au tourisme en Corse ont représenté 20 % des recettes de TVA prélevées en Corse en moyenne sur la période 2002-2009. Sur les dernières années, les recettes de TVA liées au tourisme ont progressé vivement (+9 % sur l'année en 2010 et +8 % en 2011), pour atteindre 57 millions d'euros sur 2011.

### En incluant les impôts et charges sur les entreprises et les rémunérations, le tourisme rapporte sous forme d'impôts 242 millions d'euros en 2011

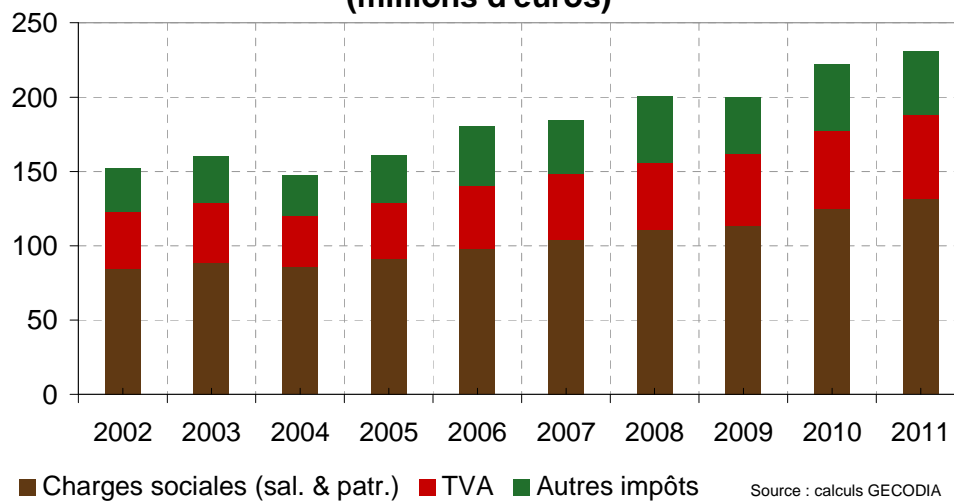
En sommant les recettes pour l'Etat et les collectivités locales sous forme de TVA, de charges sociales (salariales et patronale) et sous forme d'impôts directs (notamment impôt sur les sociétés), les retombées ont suivi la progression de l'activité touristique en Corse sur les dernières années.

Ainsi, sur les trois grands postes, les recettes fiscales et sociales ont progressé de 52 % entre 2002 et 2011. Les recettes sociales sont les plus importantes, à la fois en termes de progression (132 millions d'euros en 2011 ; +56 % entre 2002 et 2011) et de montant.

Les recettes de TVA viennent ensuite (67 millions d'euros en 2011 ; +47 % entre 2002 et 2011) et enfin les autres impôts pèsent 43 millions d'euros en 2011 (+57 % entre 2002 et 2011).

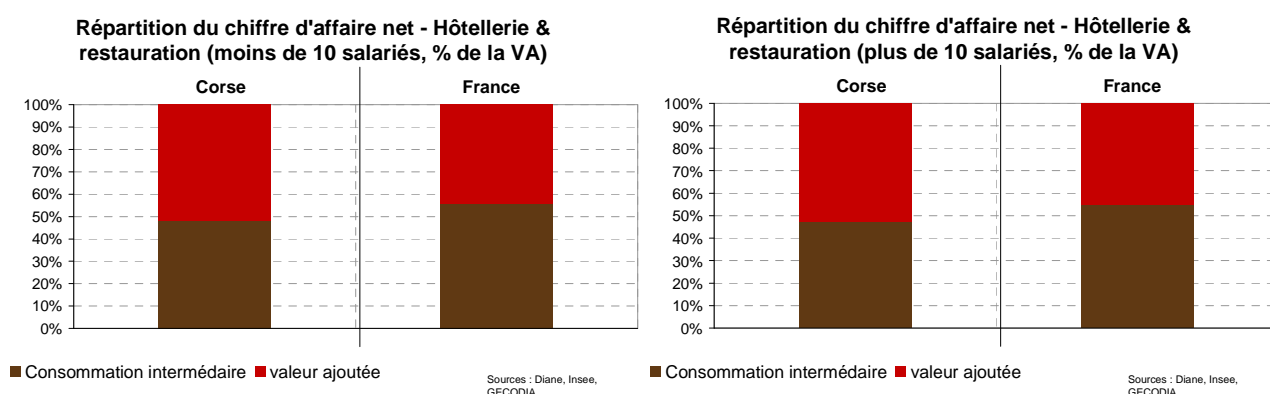
<sup>11</sup> Notamment, avant les modifications de janvier 2012, taux de 2,1 % : hébergement, ventes à emporter, principaux produits alimentaires ; taux de 8 % : restauration.

### Corse - Imposition liée au tourisme (millions d'euros)

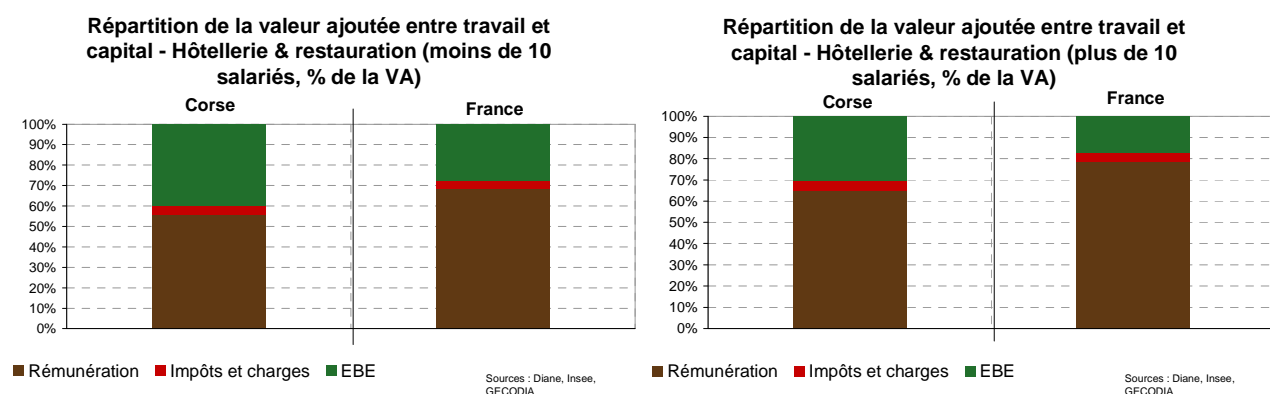


## 5 – Structure du secteur de l’hôtellerie-restauration

Pour le secteur de l’hôtellerie-restauration<sup>12</sup>, la distribution du chiffre d’affaire entre consommations intermédiaires et valeur ajoutée est globalement supérieure en Corse à celle observée sur le Continent pour l’année 2011. Ainsi, que ce soit pour les entreprises de moins de 10 salariés ou pour celles de taille supérieure (entre 1 et 250 salariés), les entreprises corses consomment moins d’intrants dans leur processus de production que celles du Continent pour des tailles similaires. Ceci implique que pour un euro de chiffre d’affaire, elles génèrent plus de valeur ajoutée. En Corse comme pour le Continent, il n’y a pas d’écart significatif entre petites et grandes structures concernant la distribution du chiffre d’affaire.



La répartition de la valeur ajoutée entre facteur travail (rémunérations salariales, y compris charges patronales) et facteur capital (Excédent Brut d’Exploitation – EBE) est globalement moins favorable aux salariés en Corse dans le secteur de l’hôtellerie-restauration. En 2011, la part de la VA revenant aux salariés (salaires bruts + cotisations patronales sur ces salaires) est de 57 % pour les entreprises de moins de 10 salariés (moyenne nationale : 68 %) et de 70 % pour les entreprises de plus de 10 salariés (moyenne nationale : 78 %). A la différence du point précédent sur la distribution du CA, la distribution de la valeur ajoutée fait apparaître une nette différence entre petites et grandes structures. Par conséquent, l’augmentation du chiffre d’affaire, et donc de la valeur ajoutée, aura une répercussion sur les emplois et les salaires plus importante pour les grosses unités que pour les petites.



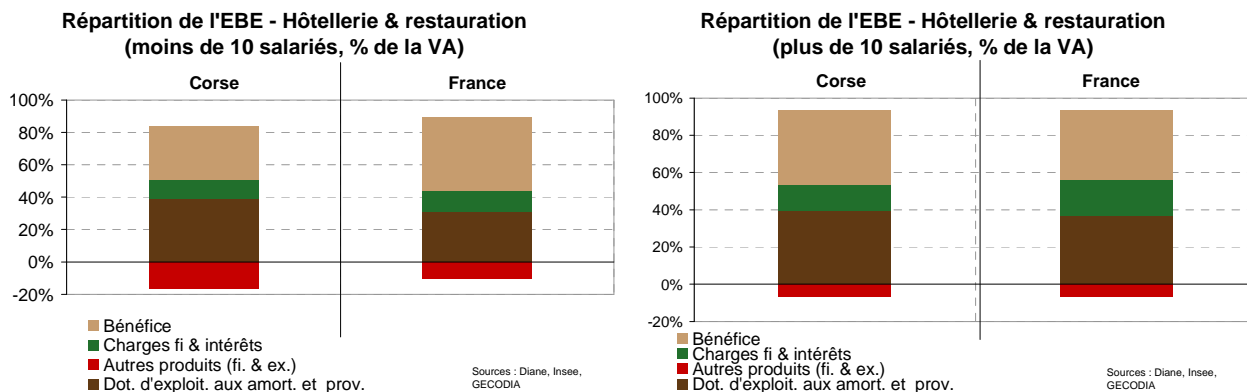
Concernant la rémunération du capital (EBE)<sup>13</sup>, les entreprises corses de moins de 10 salariés présentent une part du bénéfice (résultat net) plus faible que celle observée au niveau

<sup>12</sup> Echantillon de plus de 350 entreprises pour les structures de moins de 10 salariés et de plus de 45 entreprises pour les sociétés de plus de 10 salariés.

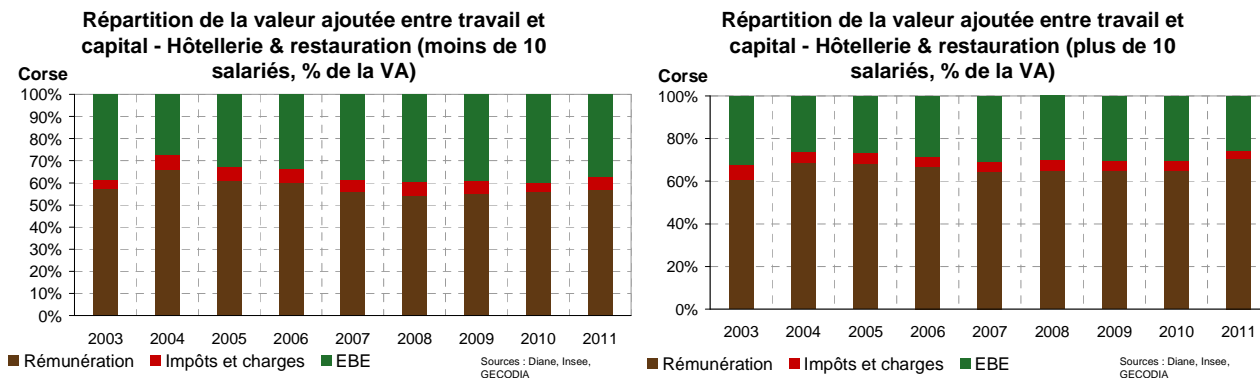
<sup>13</sup> Dans le graphique, ci-dessous, le poste « autres produits » (produits financiers et produits exceptionnels nets) ressort en négatif car on regarde la distribution de l’EBE de cet agrégat comptable. Ainsi, l’EBE sert à payer les charges

national, malgré des produits financiers et exceptionnels plus importants. Les dotations aux amortissements représentent une charge plus lourde pour les petites structures corses que pour leurs homologues continentaux.

En revanche, pour les unités de plus de 10 salariés, le bénéfice net est plus important en proportion dans l'EBE, principalement grâce à une part des charges financières (intérêts d'emprunts principalement) plus faible que celle observée au plan national.



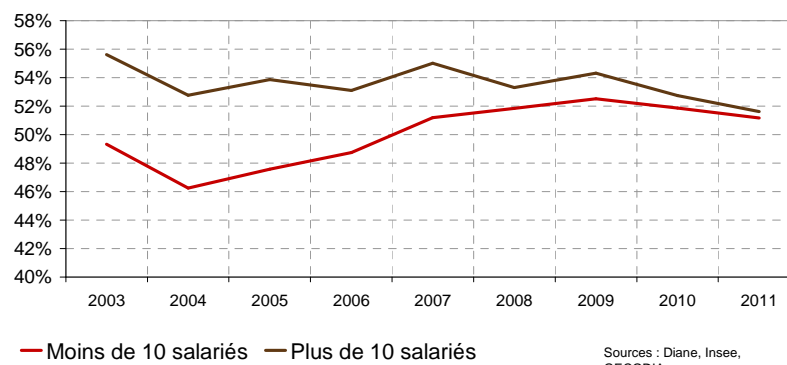
Concernant l'évolution dans le temps du taux de valeur ajoutée (ratio entre valeur ajoutée et chiffre d'affaire) et de la répartition de la valeur ajoutée entre travail et capital, on note une relative stabilité à partir de 2007 pour les deux ventilations.



Au début de la période, les entreprises corses du secteur de l'hôtellerie-restauration ont connu un choc de rentabilité en 2004 qui s'est traduit par une forte baisse du taux de valeur ajoutée. Ceci implique que pour un euro de chiffre d'affaire, les entreprises ont moins produit de valeur ajoutée en 2004 par rapport à 2003 (moins bonne rentabilité macroéconomique). Le choc a été nettement plus important pour les entreprises de petite taille (cf. graphique ci-dessous). Toutefois, ce choc s'est ensuite dissipé progressivement et les entreprises ont retrouvé leur efficacité économique initiale en 2007.

### Répartition du chiffre d'affaire net - Hôtellerie & restauration (plus de 10 salariés, % de la VA)

Corse



Toutefois, il faut noter que sur les dernières années (2010 et 2011) le taux de valeur ajoutée est à nouveau à la baisse, principalement du fait d'une hausse des coûts des intrants (matières premières, marchandises et énergie) plus rapide que celui des services produits.